

**Vœu intersyndical présenté par les élus de la FSU, de la Fnec-FP-FO, de la CFDT Education,  
du Snalc et de l'Unsa Education  
au CSA SD des Yvelines du jeudi 26 juin 2025.**

Les élus de la FSU, de la FNEC-FP-FO, de la CFDT Education, du SNALC et de l'UNSA Education dénoncent l'insuffisance des moyens Assistance Éducative alloués à notre département pour la rentrée 2025, qui ne permet pas une répartition satisfaisante de ces moyens entre les établissements des Yvelines.

Alors qu'une baisse des moyens avait initialement été annoncée, l'augmentation pour la rentrée à venir n'est rendue possible que par la mise en place du Plan 'tranquillité scolaire'. Or, les 5,5 ETP supplémentaires affichée sont bien loin de répondre aux besoins des établissements. Ils ne font que colmater les brèches en ciblant quelques établissements jugés plus 'sensibles', alors que les besoins sont omniprésents.

Nous alertons depuis de nombreuses années sur l'impossibilité pour les vies scolaires d'accomplir correctement leurs missions d'accompagnement des élèves, l'éducation à la citoyenneté, de sensibilisation aux questions de laïcité, de harcèlement ou de discrimination, pourtant affichées comme des priorités. Dans un contexte de climat scolaire dégradé, c'est parfois même la sécurité des élèves et les personnels, qui ne peut plus être assurée.

Nous dénonçons la faiblesse des salaires, la dégradation des conditions de travail, des personnels vie scolaire, l'allocation des moyens au 10ème d'ETP qui génèrent des difficultés de recrutement.

Nous soutenons les établissements mobilisés pour obtenir davantage de moyens et demandons des créations de postes d'AED et de CPE mais aussi de postes d'AESH, de PSY EN, de CPE, d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales, de personnels administratifs et de direction, d'enseignants en nombre suffisant pour permettre un véritable accompagnement éducatif des élèves dans toutes ses dimensions.

Faute de moyens suffisants allouées pour la rentrée 2025, nous nous prononcerons contre le projet de répartition des moyens d'Assistance Éducative présenté par la Direction Académique des Yvelines pour la rentrée 2025.